

d'ours blanc et d'ours grizzly, ainsi que des études à long terme sur le caribou et le boeuf musqué, dans le cadre de programmes coopératifs avec le Service de la faune des Territoires du Nord-Ouest.

En outre, le SCF effectue dans les parcs nationaux des recherches en limnologie, ornithologie et mammalogie, de même que des études sur les relations générales entre les écosystèmes. Il poursuit également des études de longue haleine sur l'habitat du loup et de l'ours grizzly, et un inventaire biophysique des zones de montagne dans les parcs nationaux de Jasper et de Banff. Il a aussi entrepris une étude de l'interaction entre le bison et le loup dans le parc national de Wood Buffalo et la région avoisinante. Des projets de plus courte durée sont conçus chaque année et exécutés pour Parcs Canada, selon les priorités de ce dernier.

En juillet 1974, le Canada signait une convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, et le SCF a été choisi comme organisme chargé des aspects scientifiques et gestionnels de l'application de cette convention au Canada. La Loi sur la faune du Canada (1973) fournit au gouvernement fédéral et au SCF le cadre législatif nécessaire à l'exécution des programmes fédéraux-provinciaux d'aménagement. En vertu de cette loi, le SCF a institué un programme concernant les espèces rares et menacées. Aux études permanentes qui portent sur le bison des bois, la grue blanche d'Amérique et le faucon pèlerin s'ajouteront de nouvelles études sur d'autres espèces. L'Accord international sur la protection de l'ours blanc est entré en vigueur en 1976. Le Canada a été le premier des cinq signataires à le ratifier. A titre d'organisme chargé d'appliquer la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, le SCF recommande, en consultation avec les organismes provinciaux de la faune, les modifications annuelles au règlement qui fixe la durée de la saison de chasse, les prises permises et les pratiques de chasse. Le respect de la Loi et du Règlement est assuré par la GRC, en collaboration avec le SCF et les autorités provinciales.

Dans le cadre d'un programme national, le SCF a établi 40 réserves fauniques et il projette d'en aménager d'autres. De plus, il gère un certain nombre de réserves fauniques de concert avec les provinces. La terre ainsi que la végétation et la vie sauvage qu'elle supporte sont ses principaux objets de préoccupation. Au-delà de 80 lieux importants de nidification d'oiseaux migrateurs, situés pour la plupart dans des terrains privés, ont été désignés comme refuges aux termes du Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs, de sorte que la chasse y est interdite.

Le SCF effectue des enquêtes auprès des chasseurs de gibier d'eau en vue d'établir des estimations concernant les espèces chassées et le nombre de sujets abattus; les enquêtes du SCF portent également sur la récolte nationale de bernaches du Canada, par les oiseaux migrateurs sur les dommages causés aux cultures dans les Prairies, de même que sur les populations de gibier d'eau et leur habitat dans

l'Ouest canadien. Le SCF poursuit en outre un programme destiné à réduire les risques d'accidents dus à la présence d'oiseaux dans le voisinage des aéroports. Le baguage des oiseaux procure des renseignements précieux sur la migration et la biologie des oiseaux, ainsi que d'utiles données pour la gestion du gibier d'eau. Le SCF conserve à son bureau central d'Ottawa les dossiers de baguage et contrôle l'activité des bagueurs.

Une attention particulière est accordée aux espèces devenues très rares ou menacées d'extinction. Au milieu des années 70, le programme dans le cadre duquel 21 oeufs recueillis sur les lieux de couvainement des grues blanches d'Amérique ont été mis en incubation au Patuxent Wildlife Research Center dans l'État du Maryland se poursuit. Les petits de ces poussins seront un jour remis en liberté, mais seulement lorsque se sera constituée une réserve suffisante de reproducteurs. Un autre aspect de ce programme concerne l'utilisation de la grue grise comme parent nourricier pour couvrir les oeufs de la grue blanche. En 1981, la population de grues blanches dans le monde entier avait atteint 122, soit 97 à l'état sauvage et 25 en captivité.

Les recherches se poursuivent concernant les effets des produits chimiques toxiques sur la faune, y compris l'effet des herbicides sur l'habitat faunique de l'Alberta; les effets des pulvérisations de la forêt sur les oiseaux chanteurs au Nouveau-Brunswick, et les rapports entre la contamination chimique des Grands Lacs inférieurs et la reproduction des oiseaux piscivores; dans ce dernier cas, les recherches s'effectuent aux termes d'une entente canado-américaine sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. Par ailleurs, le Canada a entrepris avec certains pays de l'Amérique latine un programme coopératif de surveillance et d'amélioration de l'habitat d'hivernage des oiseaux migrateurs.

Des études se sont également poursuivies sur l'état de santé du gibier, des animaux à fourrure et des rongeurs du Nord canadien, et sur les parasites de ces mammifères et ceux des oiseaux. Diverses mesures ont été prises pour combattre l'anthrax chez les bisons du parc national de Wood Buffalo et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans le cadre de son programme d'interprétation, le SCF exploite cinq centres d'histoire naturelle au Canada. Le Centre du Marais Wye à Midland (Ont.) présente la région biotique de feuillus du Nord. Au Québec, les Centres de Cap Tourmente et de Percé se concentrent respectivement sur l'habitat de la grande oie blanche et sur l'histoire naturelle et humaine de la côte du golfe de l'Atlantique. Le Centre des Prairies près de Swift Current, en Saskatchewan, s'intéresse à la région biotique des prairies, et le Centre de Creston Valley met en relief la région biotique du Columbia.

8.4.2 La faune des provinces

Les services provinciaux de gestion de la faune ont pour fonction principale de protéger les animaux sauvages contre les dangers qui menacent leur existence, de préserver leurs habitats, de maintenir